

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
Variable Electron Microscope					
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.			
31184-152219/A		003			
Client Reference No N° de référence du client		Date			
31184-152219		2015-04-22			
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG				
PW-\$\$PV-915-66993					
File No N° de dossier	lossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
pv915.31184-152219					
Solicitation Closes - L'invitation prendat - à 02:00 PM on - le 2015-05-04			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		Bu	yer Id - Id de l'acheteur	
Gosselin, Monique		pv915			
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX			
(819) 956-3803 ( )			( ) -		
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services National Research Council Cana Bldg M12 1200 Montreal Road Ottawa, Ontario K1A 0K2	s et construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date
Oignature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation 31184-152219/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

31184-152219

Amd. No. - N° de la modif.  $003 \label{eq:constraint}$ 

File No. - N° du dossier pv91531184-152219 Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page est blanche de façon intentionnelle

Solicitation No. - Nº de l'invitation 31184-152219/A Client Ref. No. - Nº de réf. du client 31184-152219

Amd. No. - No de la modif. 003 File No. - Nº du dossier pv91531184-152219

Buyer ID - Id de 'acheteur pv915 CCC No./N° CCC - FMS No/N° VME

La présente modification vise à réviser la demande de propositions (DP) et à répondre publiquement à toutes les guestions reçues en date du 20 avril 2015.

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1.1 Évaluation technique

Facteurs pris en compte pendant l'évaluation

#### **Ajouter**

8. Visite des lieux

Tous les fournisseurs qui répondent aux exigences des spécifications techniques obligatoires seront assujettis à une visite des lieux par le responsable technique du ministère client. Ces visites des lieux serviront à confirmer que les extrants du microscope électronique à balayage fondés sur les intrants liés aux paramètres de numérisation du responsable technique répondent aux données indiquées par chaque fournisseur. La mise à l'essai sur place sera exécutée conformément aux protocoles et aux paramètres déterminés dans la partie des critères cotés (annexe B-1).

Toutes les visites des lieux seront aux frais du ministère client (Conseil national de recherches du Canada).

## ANNEXE B - SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES POUR UN MICROSCOPE ÉLECTRONIQUE À BALAYAGE À PRESSION VARIABLE ANALYTIQUE (MEBPVA)

## Supprimer:

1.8 La précision absolue de tous les indicateurs ou affichages de grossissement du MEBPVA doit être <2 % (+/- 1 %) à 1 000X, 10 000X et 100 000X.

#### Insérer:

1.8 L'exactitude absolue des indicateurs ou affichages de grossissement du MEBPVA doit être

inférieu	re à 3 % (±1,5 %) à 1000X, à 10 000X et à 100 000X.		
Renvo	i dans la proposition de l'entrepreneur :		
Suppri	mer:		
7.9	Le MEBPVA doit avoir un système de refroidissement Peltier pouvant refroidir les échantillons à -25°C pendant une (1) heure;		
Insérei	r:		
7.9	Le MEBPVA doit comporter une platine de refroidissement par effet Peltier pouvant abaisser la température des échantillons à -20 °C pendant une (1) heure;		
Renvo	i dans la proposition de l'entrepreneur :		

Toutes les autres modalités de la DP demeurent inchangées.

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif. 003 File No. -  $N^{\circ}$  du dossier pv91531184-152219 Buyer ID - Id de 'acheteur  $pv915\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No/N}^{\circ}\text{ VME}$ 

#### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

Q.1 Annexe B; ELECTRON OPTICS AND COLUMN CONTROL (commande des colonnes et appareil optoélectronique); Section 1.8. La DP indique que : « La précision absolue de tous les indicateurs ou affichages de grossissement du MEBPVA doit être <2 % (+/- 1 %) à 1 000X, 10 000X et 100 000X. »

Nous souhaitons offrir un instrument dont l'exactitude est inférieure à 3 %, dans tous les grossissements requis. Est-ce acceptable? Veuillez noter qu'il s'agit de renseignements exclusifs.

- R.1 RNCan accepte une exactitude de 3 % pour l'article 1, à condition qu'il s'agisse de l'exactitude suivante : moins de 3 % (±1,5 %) à 1000X, à 10 000X et à 100 000X.
- Q.2 Annexe B; PLATINE; Section 7.9. La DP indique que : « Le MEBPVA doit avoir un système de refroidissement Peltier pouvant refroidir les échantillons à -25°C pendant une (1) heure; »

Nous souhaitons offrir un instrument doté d'une platine de refroidissement par effet Peltier qui peut abaisser la température d'échantillons à -20 °C, pendant au moins une (1) heure. Est-ce acceptable?

- R.2 Oui.
- Q.3 Annexe B; CHAMBRE À ÉCHANTILLONS ANALYTIQUE; Section 2.6. La DP indique que : « La chambre doit être suffisamment grande pour contenir un échantillon de taille maximale de 150 mm de diamètre et 35 mm de hauteur. »

Exigez-vous également une couverture complète de l'échantillon dans les axes X et Y? Accepteriez-vous une platine présentant une couverture de 100 mm dans ces axes? Veuillez noter qu'il s'agit de renseignements exclusifs.

R.3 Nous exigeons la couverture complète. Les axes X et Y individuels n'ont pas à couvrir un déplacement de 150 mm, mais chaque platine doit pouvoir comporter un échantillon de 150 mm de diamètre au moyen d'une combinaison de déplacements en X et en Y de la platine. Cet instrument servira d'appareil de remplacement au Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques (CCFDP), lequel a besoin de ces dimensions pour certains de ses échantillons.